

JEUNES ET EMPLOI

Quelles garanties leur apporter?
Un rôle pour les pouvoirs publics uniquement?

Marie-Kristine VANBOCKESTAL
21 mars 2014



Éléments de cadrage

- Les jeunes, un public fragile
 - 48.108 DEDA < 25 ans, soit 22 %
 - dont 2/3 stage insertion
 - La demande d'emploi des jeunes suit la courbe générale, en plus accentué :
 - 2012 : + 3,3 % jeunes vs + 1,3% tous DE
 - Mais inversion depuis 8 mois (-1,1 %, - 0,8%, 0,2%, -1,3%... - 2,1%)
- NB-Idem Bruxelles; Flandre : + 9,4 %



Éléments de cadrage

- Différences sous-régionales :
 - Arr. Mouscron : - 0,5 %; Huy : + 4,1 %
- Grandes villes :
 - Concentration DEDA Jeunes sur sillon Sbre-Meuse
 - Taux demande d'emploi + 40 % à Charleroi, Huy, Liège, Verviers et surtout Mons.
- Diplôme
 - 48 % n'ont pas atteint le 3^e degré du secondaire
 - 14 % ont un diplôme Ens. sup.



Éléments de cadrage

De + en + de jeunes arrivent de moins en moins qualifiés sur le marché de l'emploi

- Diminution constante diplômés Ens. sup depuis 3 ans
- Tx moyen d'insertion en recul constant (61 % en 2007, 53 % en 2012
 - Qualification vs compétences
- Meilleurs taux insertion : bac, apprentissage, master (filiales incluant des stages en entreprise)
- Meilleurs secteurs d'insertion : HORECA, activités scientifiques et techniques, services administratifs et enseignement.



Éléments de cadrage

Les « NEETS »

Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans, les NEETS représentent 15,4 % en Wallonie, 19,2 % à Bruxelles-Capitale et 9,2 % en Flandre.

Les taux wallons et bruxellois sont au-dessus de la moyenne européenne qui est de 12,9 % dans cette catégorie d'âge.

Les facteurs de risque : sous-qualification, analphabétisme, enfermement (quartiers), immigration, assuétude, perte de liens sociaux, etc.

Que faire ?

Politiques d'emploi et d'insertion

- Aides directes
 - Aides financières
- Aides indirectes
 - Outils et opérateurs publics / privés
- Expériences pilotes
 - Plan Marshall
- Garantie Jeunesse
 - Nouveau!



Aides directes

- Aides fédérales
 - CPE
 - Activa Start
 - Allocation d'établissement
- Aides wallonnes
 - APE Jeunes, SESAM
 - PTP, PFI Jeunes, Tutorat
- 6e réforme de l'Etat : une opportunité, aussi pour l'emploi des jeunes :
 - Réductions groupes-cibles

Aides indirectes

- Accompagnement personnalisé (Forem)
 - Information métiers (CEFO – Cités des métiers)
 - Orientation : essais-métiers, screenings, projet professionnel
 - Formations qualifiantes : offre pléthorique (CdC, enseignement, fonds sectoriels, ...)
 - Mobilisation du secteur ISP et des CPAS
 - SAACE, Airbag
- Stage de transition
- Formation alternée



L'Initiative européenne pour l'Emploi des Jeunes

- Contrer les effets des politiques d'austérité
- Une initiative en 3 volets :
 - Garantie Jeunesse
 - Formation en alternance
 - Mobilité (Eures)
- Un financement adhoc : FSE - BEI

La Garantie Jeunesse

S'assurer que tout jeune de moins de 25 ans puisse recevoir :

- soit une offre d'emploi de qualité;
- soit un apprentissage ou un stage (en entreprise);
- soit une formation complémentaire;

dans les 4 mois suivant la sortie du système scolaire ou la perte d'emploi.

La mise en œuvre de la GJ est la responsabilité de l'Etat-Membre, via son (ses) Service public de l'Emploi qui doit élaborer un plan d'action et fédérer autour de lui des partenaires impliqués auprès du public Jeunes.

Trois zones sont concernées : le Hainaut, Liège et Bruxelles:

- Taux de chômage des jeunes : > 25 %
- 120 mios € dont 80 mios pour la Wallonie (2/3 UE; 1/3 RW)



Le Public-cible

- Les jeunes de moins de 25 ans sortis de l'enseignement et demandeurs d'emploi
- Les jeunes « NEETS » (not in Employment, Education or Training) entre 15 et 24 ans, totalement inactifs et très exposés au risque d'exclusion sociale

PLAN D'ACTION

Le FOREM propose un plan d'actions global à partir des portes d'entrée suivantes:

- s'outiller pour mieux comprendre les jeunes et leur proposer une offre de service sur mesure;
- adapter le processus d'accompagnement;
- lutter contre le décrochage des jeunes en formation;
- développer l'identification des compétences;
- intensifier les liens avec l'entreprise;
- développer des liens avec l'école;
- favoriser la transition à l'emploi;
- développer l'esprit d'entreprendre;
- développer des actions visant l'accroche et le retour de NEETS sur le marché de l'emploi;

le tout en s'appuyant sur des partenariats adaptés tant en amont qu'en aval du parcours.



1. S'outiller pour mieux comprendre

- Mener une étude visant à mieux connaître et appréhender le public de la Garantie Jeunesse.
- Rencontrer représentants des secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse afin de tenir compte de leurs préoccupations, de leurs besoins et attentes, voire d'agir ensemble.

2. Adapter le processus d'accompagnement individualisé

- Aujourd'hui, les jeunes qui s'inscrivent au FOREM après leurs études bénéficient d'un accompagnement individualisé bien avant le 4^{ème} mois maximum de leur inscription comme demandeur d'emploi.
- Dans le cadre de cet accompagnement, les outils utilisés par les conseillers sont nombreux et diversifiés (stages, essais métiers, bilan, adressage à des partenaires...).
- Mais notre impact sur les jeunes doit encore être amélioré en termes d'accroche, de mobilisation, de dynamique d'orientation ou encore de mise en relation avec le monde du travail.



- Ainsi, une « dynamique jeunes » est déployée.

Il s'agit de :

- créer un mode d'accompagnement adapté à cette génération;
 - communiquer avec eux via leurs canaux et référentiels;
 - désigner un « référent jeune » au sein du SPE, qui incarnera de manière transversale la Garantie Jeunesse;
- favoriser la transition à l'emploi, notamment en mettant en place un système de coaching de jeunes demandeurs d'emploi par des travailleurs expérimentés (comprendre le monde du travail, ses règles, ses codes, etc.);
- lutter contre le décrochage des jeunes en formation (collaboration IFAPME).



3. Développer l'identification des compétences

- Développer et généraliser les outils d'identification des compétences et de remédiation

En support à l'accompagnement individualisé, il s'agit de développer/enrichir la palette d'outils d'identification des compétences portées:

- screenings,
- auto-positionnement vs bilan de potentiel,
- orientation,
- essais métiers
- tests de langues,
- formation/immersion en langues.



- Développer une offre de formation en matière de compétence de base : compétences générales, aptitudes, soft skills.
- Augmenter/diversifier l'offre de formation pour le public cible
- Renforcer l'attractivité des métiers techniques et scientifiques
Village métiers, Grand Kids, Mondial des métiers, ...

4. Intensifier les liens avec les entreprises

- Promotion du Stage de transition fédéral auprès du public cible
- Recherche intensive de stages auprès des employeurs
- Diversification des formules de stages (Misip, stage de fin de formation, PFI Jeunes...)
- Création d'une plateforme d'information sur l'offre de stages (Forem, IFAPME, ASE, Universités/HE)



La formation alternée

Mise en œuvre selon le nouveau décret wallon

Le principe d'immersion immédiate du jeune demandeur d'emploi en entreprise devrait permettre de toucher des publics peu enclins à se former au sein d'un centre de formation (a fortiori après échec scolaire) selon le principe de l'alternance.

Conditions de réussite :

- Entreprise formatrice
- Tuteurs qualifiés
- Perspectives d'insertion durable
- Soft skills



5. Développer le lien avec l'école

- Assurer des séances d'information sur le marché du travail, sur les métiers en demande et/ou d'avenir, de mobilisation vers les métiers techniques et scientifiques, en milieu scolaire afin de contribuer à une meilleure articulation entre le monde de l'enseignement et de l'emploi et de la formation.
- Informer (alerter!) les acteurs de l'enseignement sur les métiers d'avenir afin d'anticiper et de construire des filières adaptées.
- Contribuer au déploiement des 2 Cités des Métiers wallonnes (Liège et Charleroi).



6. Développer l'esprit d'entreprendre

- Organiser de stages en entreprise pour découvrir le métier d'indépendant
- Développer des modules « créer son job » à destination des étudiants
- Mobiliser les opérateurs accompagnant la création d'activités

7. Développer des partenariats originaux

- Développer des partenariats avec :
 - Les opérateurs de l'ISP (OISP/EFT/Régies de quartier)
 - Les acteurs du secteur de la jeunesse (OJ et MJ) ainsi que ceux de l'Aide à la Jeunesse (AMO)
 - avec les partenaires sociaux au sein des secteurs professionnels
 - avec les opérateurs de formation qualifiante, dont les Centres de compétence, l'enseignement de promotion sociale, les universités,...

- Créer des portefeuilles de projets
 - Fonds structurels 2014-2021 : appel lancé

Et demain?

- Un Horizon à 2020
 - Une réserve de main d'œuvre, un vivier de talents pour attirer les investisseurs
- Métiers d'avenir
 - 300 métiers qui vont changer, 24 nouveaux
 - Métiers de plus en plus qualifiés
 - L'IT, l'information et les langues : les nouvelles compétences générales
 - Entreprise : lieu d'éducation
- Et l'école?
 - Revoir fondamentalement les programmes (modules diversité, IT, esprit d'entreprendre, gestion de l'information, ...)
 - Elargir la communauté éducative !

PRÉSENTATION

Administration générale

présentateur

mariekristine.vanboeckstal@forem.be

071/ 20 67 00